



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 61068

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur les obstacles qui entravent le développement de l'apprentissage. L'apprentissage assure la formation de plus de 436 000 apprentis. Une mission a rendu récemment un rapport intitulé « Les freins non financiers au développement de l'apprentissage » dans lequel elle préconise de prendre en compte l'existence d'un CFA dans le surclassement des établissements et dans leurs dotations en moyens. Il lui demande les intentions du Gouvernement concernant cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61068

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2014](#), page 6160

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)